DIU Autisme et troubles du neurodéveloppement

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Cette formation se donnera à Sorbonne Université pour les années : 2025/2026 ; 2026/2027 ; 2027/2028

Cette formation aura lieu à l'UVSQ pour les années 2028/2029 ; 2029/2030 ; 2030/2031

Retour à l'Université Paris Cité pour les années 2031/2032 ; 2032/2033 ; 2033/2034

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIY011

Coordinatrice pédagogique : Pr Pauline Chaste

Forme de l'enseignement : en présentiel

Université(s) partenaire(s) : Sorbonne Université (Didier PERISSE), Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (Mario SPERANZA).

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine.

OBJECTIFS

* L'objectif du diplôme est d'assurer une synthèse didactique des principales connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA) de l'enfant et de l'adulte.

* La formation se propose d'aborder tous les aspects impliqués dans les TSA : de la clinique à l'évaluation diagnostique et fonctionnelle multidisciplinaire, des diverses approches thérapeutiques aux aspects administratifs, organisationnels et de santé publique.

* Elle se propose également d'aborder les aspects liés à la recherche, en particulier dans le domaine de la génétique, de l'imagerie et de la cognition.

* La formation se propose enfin de laisser une large part a# la présentation de vignettes cliniques et au partage d'expériences en présence d'acteurs de terrain et de personnes avec autisme et de leurs proches.

* Le diplôme associe cliniciens et chercheurs experts dans les TSA.

* L'intégration de ces diverses perspectives vise à optimiser les compétences des professionnels, à favoriser un dépistage et un diagnostic précoces et à améliorer les interventions coordonnées pour les troubles du spectre de l'autisme et les principaux troubles neurodéveloppementaux

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

* améliorer leurs connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme
* acquérir des compétences concernant les modalités du travail multidisciplinaire et en réseau pour la prise en charge de ces troubles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 06 janvier 2025

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIY011

Volume horaire : 108 heures

Calendrier : du 19 septembre 2024 au 23 mai 2025

Rythme : 9 modules de 2 jours

Les cours ont lieu de 9:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:00 les 3ème jeudis et vendredis de chaque mois. Cependant en raison des périodes de vacances, des jours de fêtes et des ponts certains modules sont avancés ou décalés.

Lieu(x) de la formation : UFR de Médecine - Site Bichat - 16 rue Henri Huchard 75018 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

* Module 1 : Nosologie et caractérisation clinique des troubles du spectre de l'autisme
* Module 2 : Ressources pour les familles et les professionnels
* Module 3 : Démarche diagnostique dans les TSA de l'enfant à l'adulte
* Module 4 : Le diagnostic fonctionnel chez l'enfant et l'adolescent
* Module 5 : Compréhension des mécanismes physiopathologiques et étiologiques
* Modules 6 & 7 : Programmes d'intervention chez l'enfant et l'adolescent (1 et 2)
* Module 8 : Diagnostic et programmes d'intervention chez l'adulte
* Module 9 : Accompagnement des familles, enjeux de la recherche

Télécharger le planning 2024/2025

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Directeur pédagogique : Prof. Richard Delorme, PU-PH Hôpital Robert Debré

Coordinatrice pédagogique : Prof. Pauline Chaste

Autres membres de l'Equipe pédagogique :

C. Ayrault / C. Barthelemy / N. Boddaert / C. Chambon-Devay / P. Charles / P. Chaste / D. Cohen / C. Colineaux / Y. Contejean / C. Cravero / E. Crespy / D. Dechambre / A. Descussse / C. Doyen / P. Ellul / S. Fouquet / C. Grossard / Habrylo / K. Kaye / S. Kerebel / A. Klein / S. Lacoste / J. Louvel / L. Mahier / A. Marsal / A. Maruani / R. Miranda / H.T. Nguyen / M.J. Oreve / L. Oussi / Pangrani / D. Perisse / A. Philippe / Picard / D. Saravane / M. Soulelliac / P.M. Speranza / M. Valette / D. Viaud / H. Vulser / H. Young / P. Zylberger

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

* Les étudiants en médecine et les spécialistes DES ou DIS de psychiatrie, pédopsychiatrie, pédiatrie,

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 06 janvier 2025

neurologie, médecine physique et de réadaptation, médecine générale, médecine scolaire ou santé publique.
* Les étudiants en licence ou master de psychologie.
* Les psychologues titulaires d'un DESS de psychologie clinique ou équivalents.
* Les orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, infirmières, enseignants et enseignants spécialisés, assistantes sociales, membres d'associations intervenant auprès de personnes autistes.
* Autres professionnels concernés par l'autisme justifiant un niveau de licence.
* Les étudiants étrangers titulaires de diplômes équivalents.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2140€**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **2140€**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1400€** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1070€** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE

Date de début de candidature : 24 avr. 2024

Date de fin de candidature : 3 sept. 2024

Date de début de la formation : 27 août 2024

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 06 janvier 2025

Secrétariat pédagogique
Elfie CANALES
01.44.49.57.59
elfie.canales@aphp.fr

Responsable pédagogique
Pauline Chaste
pauline.chaste@aphp.fr

Gestionnaire de formation continue
Dabhia Maati
dabhia.maati@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil
maximum 30

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 06 janvier 2025